

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 23 mai 2019

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/05/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 8

Présents : José SARLIN, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Hervé BORRELLY par José SARLIN, Jean-Paul BOUFFIER par Michel PHILIP

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés: Guy ALBRAND

Absents:

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: Versement d'une bourse d'étude aux élèves effectuant des études supérieures. - DE_2019_032

Le maire rappelle au conseil municipal que le versement d'une bourse aux élèves effectuant des études supérieures avait été évoqué lors de précédentes réunions, il propose de se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser annuellement une bourse aux élèves effectuant des études supérieures (post bac), à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- DECIDE que le montant de cette bourse sera de 500 € par élève et par an, et sera imputé à l'article 6574 (subvention de fonctionnement Associations, personnes privées).
- DECIDE que cette bourse sera versée annuellement sur présentation d'un certificat de scolarité pour l'année en cours.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/06/2019
004-210402343-20190523-DE_2019_032-DE